

**Réunion Conseil École Doctorale ALLPH@  
02/07/2019**

<b>Représentants des Établissements et Unités de Recherche</b>		
<b>ORGANISME</b>	<b>NOM</b>	<b>ÉMARGEMENT</b>
<b>Directrice</b>	<b>Nathalie DESSENS</b>	Présente
<b>CAS</b>	<b>Nathalie COCHOY</b>	Présente
<b>CEIIBA</b>	<b>Amaia ARIZALETA</b>	Présente
<b>CERTOP</b>	<b>Marie-Gabrielle SURAUD</b>	Présente
<b>GREG</b>	<b>Jacques LAJARRIGE</b>	Présent
<b>ERRAPHIS</b>	<b>Hourya BENTOUHAMI</b>	Repr. <b>Pierre MONTEBELLO</b>
<b>IL LABORATORIO</b>	<b>Jean-Luc NARDONE</b>	Repr. <b>Olivier GUERRIER</b>
<b>LAIRDIL</b>	<b>Laura HARTWELL</b>	Excusée
<b>LARA-SEPPIA</b>	<b>Patrick BARRES</b>	Excusé
<b>LERASS</b>	<b>Pascal MARCHAND</b>	Présent
<b>LLA-CREATIS</b>	<b>Muriel PLANA</b>	Présente
<b>PLH</b>	<b>Fabienne BERCEGOL</b>	Présente
<b>CR UPS</b>	<b>Guillaume MARTI</b>	Absent
<b>CR UT2J</b>	<b>Pierre MORET</b>	Présent
<b>Administration</b>	<b>Valérie LAFITTE (DED)</b>	Présente
<b>Administration</b>	<b>Hugues SAMYN (Pôle Numérique SCD)</b>	Excusé
<b>Représentants des Doctorants</b>		
<b>NOM</b>	<b>ÉMARGEMENT</b>	
<b>Marion CAUDEBEC</b>	Présente	
<b>Claire ANCHORDOQUI</b>	Présente	
<b>Yoann CHAUMEIL</b>	Présent	
<b>Paul GARNAULT</b>	Présent	
<b>Camille PIERRE</b>	Présente	

<b>Représentants Extérieurs</b>		
<b>Personnalités scientifiques</b>		
<b>Professeur à l'Université de Bari Aldo Moro</b>	<b>Concetta CAVALLINI</b>	Excusée
<b>Professeur à l'Université Westfälische Wilhelms, Munster</b>	<b>Cerstin BAUER-FUNKE</b>	Excusée
<b>Partenaires socio-économiques et culturels</b>		
<b>ORGANISME</b>	<b>NOM</b>	
<b>Société française des traducteurs</b>	<b>Barbara INGENHAG</b>	Excusée
<b>Directrice de la Technopole de Castres</b>	<b>Virginia DOAN</b>	Excusée
<b>Directrice de la Fondation Espace Ecureuil</b>	<b>Sylvie CORROLER- TALAIRACH</b>	Excusée
<b>Invités Permanents</b>		
<b>ORGANISME</b>	<b>NOM</b>	<b>ÉMARGEMENT</b>
<b>IDETCOM</b>	<b>Martine REGOURD</b>	Excusée
<b>FRAMESPA</b>	<b>Modesta SUAREZ</b>	Présente
<b>DED</b>	<b>Christine MOREAU</b>	Excusée
<b>DED</b>	<b>Myriam GUIRAUD</b>	Excusée

**Réunion Conseil École Doctorale ALLPH@  
09/07/2019**

<b>Représentants des Établissements et Unités de Recherche</b>		
<b>ORGANISME</b>	<b>NOM</b>	<b>ÉMARGEMENT</b>
<b>Directrice</b>	<b>Nathalie DESSENS</b>	Présente
<b>CAS</b>	<b>Nathalie COCHOY</b>	Repr. Nathalie Vincent-Arnaud
<b>CEIIBA</b>	<b>Amaia ARIZALETA</b>	Excusée
<b>CERTOP</b>	<b>Marie-Gabrielle SURAUD</b>	Présente
<b>GREG</b>	<b>Jacques LAJARRIGE</b>	Repr. Christina Stange-Fayos
<b>ERRAPHIS</b>	<b>Hourya BENTOUHAMI</b>	Excusée
<b>IL LABORATORIO</b>	<b>Jean-Luc NARDONE</b>	Repr. Olivier Guerrier
<b>LAIRDIL</b>	<b>Laura HARTWELL</b>	Excusée
<b>LARA-SEPPIA</b>	<b>Patrick BARRES</b>	Excusé
<b>LERASS</b>	<b>Pascal MARCHAND</b>	Présent
<b>LLA-CREATIS</b>	<b>Muriel PLANA</b>	Présente
<b>PLH</b>	<b>Fabienne BERCEGOL</b>	Présente
<b>CR UPS</b>	<b>Guillaume MARTI</b>	Absent
<b>CR UT2J</b>	<b>Pierre MORET</b>	Présent
<b>Administration</b>	<b>Valérie LAFITTE (DED)</b>	Présente
<b>Administration</b>	<b>Hugues SAMYN (Pôle Numérique SCD)</b>	Excusé
<b>Représentants des Doctorants</b>		
<b>NOM</b>	<b>ÉMARGEMENT</b>	
<b>Marion CAUDEBEC</b>	Repr. Marion Garot	
<b>Claire ANCHORDOQUI</b>	Présente	
<b>Yoann CHAUMEIL</b>	Présent	
<b>Paul GARNAULT</b>	Présent	
<b>Camille PIERRE</b>	Repr. Hélène Germain	

<b>Représentants Extérieurs</b>		
<b>Personnalités scientifiques</b>		
<b>Professeur à l'Université de Bari Aldo Moro</b>	<b>Concetta CAVALLINI</b>	Excusée
<b>Professeur à l'Université Westfälische Wilhelms, Munster</b>	<b>Cerstin BAUER-FUNKE</b>	Excusée
<b>Partenaires socio-économiques et culturels</b>		
<b>ORGANISME</b>	<b>NOM</b>	
<b>Société française des traducteurs</b>	<b>Barbara INGENHAG</b>	Excusée
<b>Directrice de la Technopole de Castres</b>	<b>Virginia DOAN</b>	Excusée
<b>Directrice de la Fondation Espace Ecureuil</b>	<b>Sylvie CORROLER- TALAIRACH</b>	Excusée
<b>Invités Permanents</b>		
<b>ORGANISME</b>	<b>NOM</b>	<b>ÉMARGEMENT</b>
<b>IDETCOM</b>	<b>Martine REGOURD</b>	Excusée
<b>FRAMESPA</b>	<b>Modesta SUAREZ</b>	Excusée
<b>DED</b>	<b>Christine MOREAU</b>	Excusée
<b>DED</b>	<b>Myriam GUIRAUD</b>	Excusée

## **1- Informations de la directrice**

La directrice informe le conseil que Claire Chaplier a démissionné de la direction du LAIRDIL et est provisoirement remplacée par Laura Hartwell. Olivier Guerrier représente Il Laboratorio et Pierre Montebello ERRAPHIS. Patrick Barrès s'est excusé de ne pouvoir assister à ce conseil pour des raisons dirimantes et de n'avoir pas réussi à trouver un collègue pour représenter le LARA-SEPPIA en aussi peu de temps. Lors de la deuxième réunion, le CAS était représenté par Nathalie Vincent-Arnaud, le CREG par Christina Stange-Fayos et Il Laboratorio par Olivier Guerrier.

*Rappel de quelques dates à retenir :*

**Lundi 16 septembre 9h-12h30** Conseil de rentrée (salle D155) (avec buffet)  
**Vendredi 27 septembre 10h-12h** Forum des encadrants (salle E 411)

**Lundi 21 Octobre 14h00-16h00** Commission des thèses (salle D 155)

**Mercredi 6 novembre 9h00-13h00** Rentrée ALLPH@ (salle D29) suivie d'un buffet (salle D28). Rappel : obligatoire pour les doctorants en 1<sup>ère</sup> année. Il est demandé aux directeurs d'UR de le rappeler aux nouveaux doctorants. C'est indiqué clairement sur la fiche de procédure d'inscription, sur le site de l'ED et sur la porte du bureau de l'ED mais, chaque année, certains se plaignent de n'avoir pas été prévenus.

**Mercredi 6 novembre 14h00-16h00** Rentrée scientifique des 3ED, invitée de CLESCO (Marie-Christine Jaillet) (Amphi F 417)

## **2- Informations CDU**

- 4 CDU ENS (3 Lyon et 1 Cachan) ont été obtenus (LLA-CREATIS (1), FRAMESPA (1), CAS (1), ERRAPHIS (1)). Matthieu Lesueur (CDU Handicap 2016-19 PLH) a obtenu une rallonge de 6 mois pour finir sa thèse et la soutenir. 2 des CDU ENS doivent obligatoirement avoir 64h de charge de cours (les 2 autres souhaitent enseigner dans d'autres établissements). Matthieu Lesueur souhaite ½ service d'enseignement correspondant à son ½ contrat (32h).
- En ce qui concerne les CDU des établissements, 10 UR ont fait remonter 16 candidats qui ont été retenus pour audition, 14 pour l'UT2J et 2 pour l'UPS. 3 UR UT2J n'ont pas fait remonter le nombre maximal de candidats prévus (ERRAPHIS, LARA-SEPPIA, LLA-CREATIS). En réalité, LLA-CREATIS avait sélectionné 3 candidats mais une candidate s'est désistée après son échec à l'oral de l'Agrégation. La candidate classée en 4<sup>e</sup> position lui avait été substituée (vendredi) mais n'est pas parvenue à se dégager de ses obligations. Comme c'est la norme depuis la décision du conseil de juillet 2013, les candidatures sont remontées sans classement. 2 UR UPS n'ont pas fait remonter de candidats (LAIRDIL et CERTOP).
- Nous avons à attribuer, cette année, 8 CDU UT2J et 2 CDU UPS.
- Nous avons aussi à répartir des heures d'enseignement. L'arrêté du 25 mai 2016 prévoit que le nombre d'heures d'enseignement qui peuvent être affectées à un CDU est désormais modulable (tout en maintenant le plafond de 64 heures). Il ne devrait pas y avoir, cette année encore, de contingentement drastique sur les heures disponibles. Les demandes d'heures d'enseignement seront classées par ordre de priorité et, selon le nombre d'heures disponibles pour ALLPH@ et d'heures demandées par les doctorants, les services financiers nous indiqueront le nombre de demandes qui seront satisfaites.

## **3- Audition et classement des candidats**

La directrice rappelle la procédure qui a été affinée d'année en année : les directeurs de laboratoires ne doivent pas poser de questions aux candidats présentés par leurs laboratoires. Lors de la discussion finale, ils ne prennent pas la parole lorsque le cas de ceux-ci est

évoqué, sauf pour corriger une éventuelle erreur d'appréciation relevant de la spécificité de leur discipline ou pour évoquer d'éventuels éléments de contexte.

Les 15 candidats (14 UT2J et 1UPS) sont auditionnés (10 mn d'intervention et 10 mn de questions).

Le conseil procède ensuite à la sélection des 8 (UT2J) + 1(UPS) candidats retenus et à l'établissement d'une liste complémentaire. Tous les candidats non lauréats d'un CDU sont classés en liste complémentaire.

Les deux listes, UPS et UT2J (principale et complémentaire), sont adoptées à l'unanimité. Elles figurent en annexe du présent compte rendu.

Une seule candidature avait été présentée pour UPS, alors que nous en avons habituellement 3 pour 1 CDU, ce qui représente un ratio supérieur à celui d'UT2J. Or, cette année, exceptionnellement, l'UPS avait accepté d'attribuer deux CDU à ALLPH@. Le conseil ne souhaitant pas prendre le risque de perdre un CDU, décide de choisir une date pour procéder à l'audition du candidat que le LERASS avait classé en 3<sup>e</sup> position mais n'avait pu faire remonter puisqu'il n'avait droit qu'à deux (selon les règles d'ALLPH@ qui fixent un nombre de candidats par UR en fonction de leur effectif de doctorants) et avait fait remonter 1 candidat pour UPS et 1 pour UT2J.

Le conseil s'est réuni une seconde fois, le mardi 9 juillet à 11h pour auditionner le candidat que le LERASS n'avait pas pu faire remonter pour des questions de quota. Suite à son audition, le conseil décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés de classer le candidat sur le deuxième CDU UPS.

#### **4- Attribution des heures d'enseignement UT2J**

Tous les CDU UT2J 2018-19 qui le souhaitaient avaient eu un service d'enseignement. Nous n'avons donc pas de situation particulière à examiner concernant les anciens CDU.

Mathilde Tahar (CDU ENS 2018 ERRAPHIS) ne souhaite pas que sa mission d'enseignement soit reconduite cette année.

Mathieu Lesueur, qui a obtenu ½ contrat ministériel pour terminer sa thèse souhaite ½ service d'enseignement (32h).

Il faut noter, enfin que l'ED est obligée d'affecter 64h d'enseignement à 2 des 4 doctorants ENS de manière prioritaire.

Parmi les 8 doctorants classés sur la liste de cette année, 7 ont demandé des heures d'enseignement. Sur ces 7, 4 sont titulaires des concours. Même si tous ont validé leur stage, il est important de leur attribuer des heures d'enseignement.

Enfin, 3 des nouveaux CDU non titulaires des concours souhaitent des heures d'enseignement,

Le classement choisi par l'ED place prioritairement, à la suite des 2 Normaliens pour lesquels elle a obligation de proposer des services d'enseignement de 64 heures, Matthieu Lesueur (pour 32h), puis les 4 Agrégés titulaires lauréats des CDU de cette année, et enfin les 3 autres doctorants non titulaires des concours de l'enseignement secondaire qui souhaitent des heures d'enseignement.

La liste indiquant l'ordre prioritaire est annexée au présent compte rendu.

### **CDU ALLPH@ 2019**

#### Liste alphabétique CDU UT2J :

- ACOSTA BASTIDAS Gabriela Viviana (LLA-CREATIS)
- AMALVY Capucine (LLA-CREATIS)
- BOISSEAU Alexis (ERRAPHIS)
- KUIPERS Tristan (CREG)
- PUGLIESE Fiona (CEIIBA)
- THERON-DEBAT Ludovic (PLH)
- TRUCART Camille (PLH)
- TUA Ludovica (LERASS)

#### Liste complémentaire CDU UT2J dans l'ordre de classement :

- MAGRON Charles (Il Laboratorio)
- HUMBERT Léo (FRAMESPA)

- CAHEN Raphaël (ERRAPHIS)
- MARTOS Pauline (CAS)
- MALBY Samuel (CAS)
- VELIZ-GUZMAN Simon (LARA-SEPPIA)

Liste CDU UPS:

- DILÉ TOUSTOU Jules
- QUIROGA CORTES Catherine

Liste heures d'enseignement par ordre de priorité :

- POLVERINI Léa (CDU ENS Lyon) 64h (LLA-CREATIS)
- VELLA Julien (CDU ENS Lyon) 64h (ERRAPHIS)
- LESUEUR Mathieu (CDU Handicap 2016) 32h (PLH)
- KUIPERS Tristan (CDU 2019 Agrégé) 64h (CREG)
- BOISSEAU Alexis (CDU 2019 Agrégée) 64h (ERRAPHIS)
- THERON-DEBAT Ludovic (CDU 2019 Agrégé) 64h (PLH)
- TRUCART Camille (CDU 2019 Agrégé) 64h (PLH)
- PUGLIESE Fiona (CDU 2019 sans concours) 64h
- AMALVY Capucine (CDU 2019 sans concours) 64h
- ACOSTA-BASTIDAS Gabriela Viviana (CDU 2019 sans concours) 64h